Résultats annuels 2019 : Une année marquée par le franchissement d'étapes importantes des programmes Antibiotiques et des activités Cosmétiques

- ***Avancements significatifs des programmes antibiotiques :***

- ***Démarrage de l'essai de Phase II testant DNV3837 en traitement de première ligne des infections gastrointestinales sévères à C. difficile***

- ***DNV3681, molécule active de DNV3837, évaluée par l'Armée des Etats Unis contre le bacille du charbon (Anthrax)***

- ***Le programme AGIR franchit 2 étapes clés en seulement un an***

- ***Élargissement du portefeuille d'actifs cosmétiques :***

- ***Aboutissement des développements de deux actifs et lancements début 2020 : Luminity® (propriétaire) et Biome Oléoactif® (avec Hallstar France)***

- ***Encaissement de premiers revenus issus des accords collaboratifs***

- ***Résultat net 2019 du Groupe : 10,2 m€ contre 8,7 m€ en 2018, principalement du fait de l'avancement du programme clinique DNV3837***

- ***Sécurisation des ressources financières par la mise en place d'un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCA) pour un montant nominal maximal de 15 m€***

- ***Trésorerie du groupe :***
- ***Solde de +1,1 m€ au 31 décembre 2019 vs +3,9 m€ au 31 décembre 2018***
- ***Solde de +3,0 m€ au 31 mars 2020[1] suite au préfinancement partiel du CIR 2019 pour 2,1 m€, et au versement de 1,5 m€ de Bpifrance suite à l'atteinte de l'étape clef 2 du programme AGIR***

- ***Réception d'1 m€ début avril, suite à la souscription de la 2ème Tranche d'OCA par ESGO Fund***

***(L1
Capital)***

- ***Covid 19 : toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des collaborateurs ont été mises en place, les équipes restent mobilisées afin de faire avancer
les
projets
et
respecter
les
échéances
commerciales***

[1] Comptes non audités

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française qui s'appuie sur une démarche d'innovation radicale pour développer des antibiotiques innovants et des ingrédients actifs biosourcés pour la cosmétique et la nutrition, **annonce que son Conseil d'administration a procédé à l'arrêté des comptes consolidés pour l'exercice 2019.**

**Charles Woler, Président Directeur Général de DEINOVE, a déclaré :** *« La pandémie de Covid 19 qui touche l'ensemble de la planète jette une lumière crue sur l'enjeu mondial de la recherche sur les maladies infectieuses. Au delà des impacts immédiats, cette crise est une motivation supplémentaire pour l'ensemble des équipes de DEINOVE dans la recherche et le développement de nouveaux antibiotiques.*

*L'essai clinique de notre candidat DNV3837 dans le traitement des infections gastrointestinales à Clostridioides difficile est en cours. Le premier patient a été inclus dans cet essai de Phase II début 2020. Parallèlement, nous poursuivons la montée en puissance de notre programme AGIR de recherche de nouveaux composés antibactériens. Nous avons franchi en un an les deux premières étapes clés du projet, financé en partie par le Programme des Investissements d'Avenir. L'étape clé 2 a permis l'identification d'une trentaine de « hits » (molécules susceptibles d'avoir un intérêt).*

*Dans les activités cosmétiques, nous continuons d'étoffer notre portefeuille en combinant produits propriétaires, comme le nouveau Luminity®, et collaborations avec différents acteurs du secteur. Notre partenariat avec Hallstar France (anciennement Oléos) a ainsi abouti récemment au lancement d'un premier ingrédient, Biome Oléoactif®. Notre projet d'accord avec Sharon Laboratories a été interrompu par la crise actuelle, mais nous continuons de travailler avec plusieurs autres partenaires majeurs, certains encore confidentiels à ce stade, et qui sont tous très intéressés par la plateforme DEINOVE, tant du fait de la richesse de notre biodiversité que par notre expertise technique.*

*Alors que 2020 débute dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale mondiale, nous sommes fiers d'avoir pu sécuriser près de 5 millions d'euros de financements, et notre équipe poursuit résolument son action avec trois objectifs clairs : générer des revenus avec les activités cosmétiques, faire avancer le programme DNV3837 vers une Phase III et un possible contrat de licence, et maîtriser l'ensemble de nos charges pour conserver des marges de manœuvre financières. »*

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 du Groupe DEINOVE ont été certifiés par les Commissaires aux comptes du Groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros) 31/12/19 31/12/18

Produits d'exploitation

637

759

Dont Subventions d'exploitation

397

699

Charges d'exploitation

12 838

11 225

Dont frais de Recherche & Développement

10 459

8 527

Dont frais administratifs et généraux

2 379

2 698

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

-12 201

-10 467

RÉSULTAT FINANCIER

-34

-6

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

65

172

Impôts sur les bénéfices et impôts différés

-2 433

-2 014

Amortissement des écarts d'acquisition

511

460

Résultat des sociétés mises en équivalence (MEQ)

-

-

RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ

-10 247

-8 747

**(en milliers d'euros) 31/12/19 31/12/18**

CAT (Comptes à Terme)

-

1 301

Prov. pour dépréciat° des Valeurs Mobilières de Placement

-

-

Disponibilités

1 095

2 579

ICNE & Concours bancaires courants

-

23

TRÉSORERIE & ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

1 095

3 902

AVANCÉES OPÉRATIONNELLES DE L'EXERCICE ET POST-CLÔTURE

ANTI-INFECTIEUX DE NOUVELLE GENERATION

*DNV3837 : Lancement de l'essai clinique de Phase II dans les infections à Clostridioides difficile*

DEINOVE a mis au point un essai de Phase II pour son candidat-antibiotique le plus avancé, DNV3837 chez des patients atteints d'infection gastro-intestinale à *Clostridioides difficile* (ICD), un pathogène classé prioritaire par l'OMS et l'une des premières causes d'infections nosocomiales dans le monde [2].

Cet essai vise à évaluer l'efficacité de DNV3837 dans un contexte pathologique, ainsi qu'à consolider les données d'innocuité et de pharmacocinétique du candidat-antibiotique. Le design de l'essai a été optimisé[3]. La population de patients cible a été élargie, couvrant à la fois les ICD modérées et sévères, permettant ainsi de s'adresser à une population élargie pour l'évaluation du traitement.

L'essai est multicentrique et concentré aux États-Unis où la prévalence est plus élevée et les autorités de régulation demandeuses de nouvelles options thérapeutiques. La société américaine Medpace, qui dispose d'une grande expérience dans les maladies infectieuses et plus particulièrement les ICD, intervient en tant que CRO[4] et est chargée du suivi de l'essai.

**Post clôture**, le premier patient a été inclus[5] ; les résultats sont attendus en fin d'année 2020.

Le programme DNV3837 a fait l'objet d'une communication scientifique lors du 29ème congrès annuel de l'
*European*

*Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases*
(ECCMID)
[6]
, l'un des principaux congrès mondiaux sur la microbiologie clinique et les maladies infectieuses.

*DNV3681/DNV38377 : l'armée américaine évalue le composé contre des agents pathogènes bioterroristes* *8* L'USAMRIID[9] a évalué le DNV3681 contre le bacille du charbon ( *Bacillus anthracis*) et le Bacille de Francis ( *Francis ella tularensis* ), des bactéries classées dans la catégorie « haute priorité » des menaces bioterroristes.

Le DNV3681 a démontré une efficacité *in vitro* supérieure au traitement standard[10] en cas d'exposition au
*Bacillus anthracis*
. Ces données ont été présentées au congrès de l'
*American Society of Microbiology*
, l'ASM Microbe 2019, par le Commandant Steven Zumbrun, Docteur en Microbiologie au sein de l'USAMRIID. Sur la base de ces résultats, l'USAMRIID a démarré une évaluation
*in vivo*
.

[2] Source : CDC (Centre américain de contrôle et de prévention des maladies)

[3] Communiqué du 31 janvier 2019

[4] Un CRO (*Contract Research Organization*) est un prestataire de services dédié à la recherche biomédicale pour l'industrie pharmaceutique ou biotechnologique ainsi que pour les organismes de recherche.

[5] Communiqué du 27 janvier 2020

[6] Communiqué du 12 avril 2019

7 Pour rappel, DNV3681 est la molécule active du composé antibiotique DNV3837

8 Communiqués du 20 mai et du 24 juin 2019

9 L'USAMRIID (Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée américaine) est la principale organisation de l'armée américaine en charge de la recherche défensive contre la guerre biologique.

[10] Ciprofloxacine

DEINOVE a par ailleurs fait partie des très rares sociétés européennes sélectionnées pour les Lightning Talks[11] du BARDA Industry Day 2019 à Washington DC. Lors de ce congrès, le BARDA [12] expose les priorités du gouvernement américain en matière de contre-mesures médicales, les actions engagées et résultats obtenus, et invite des sociétés et organismes de recherche à présenter des innovations médicales susceptibles de contribuer à la protection contre les risques biologiques. DEINOVE a détaillé les avancées du programme DNV3837/DNV3681.

*Avancées du programme AGIR - Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants*

En 2019, DEINOVE a validé la 1ère étape-clé du programme AGIR donnant lieu à un paiement de 1,5 m€ par Bpifrance [13]. Cette première étape avait abouti au développement d'une plateforme robotisée d'extraction et de criblage de souches, affichant une cadence d'analyse de plusieurs centaines de souches par mois.

Afin de maximiser les opportunités de découverte de nouvelles structures antibiotiques :

- DEINOVE élargit son champ de recherche au-delà de sa propre bibliothèque bactérienne. La Société a notamment signé un accord avec l'Institut Pasteur [14].
- DEINOVE a également renforcé son expertise dans l'ingénierie génétique de microorganismes rares et variés avec l'intégration de la technologie CRISPR-Cas9 afin d'accélérer l'optimisation de structures antibiotiques innovantes [15].
- DEINOVE et l'ESPCI Paris[16] ont co-développé une technologie permettant le criblage et le tri à très haut débit de bactéries en gouttelettes pour faciliter la détection d'activités antibiotiques. Ce projet dénommé Deinodrop a été retenu par l'ANR [17] et doté d'un financement de 300 k€ [18].

**Post clôture**, DEINOVE a validé la 2ème étape-clé du programme AGIR, donnant lieu à un paiement de 1,5 m€ par Bpifrance [19]. Cette étape a permis le criblage d'un nombre croissant de souches, la validation des outils automatisés développés par DEINOVE et l'identification d'une trentaine de « hits [20] ».

INGREDIENTS ACTIFS D'ORIGINE NATURELLE

*Phyt-N-Resist®, actif anti-âge propriétaire : fabrication d'un nouveau lot commercial et consolidation de l'argumentaire de vente*

A l'occasion du 40ème congrès annuel de la *New York Society of Cosmetic Chemists* (NYSCC), Solvay a communiqué sur la découverte du mécanisme innovant de régénération cellulaire du Phytoène [2] [1]. Des

[11] Communiqué du 15 octobre 2019

[12] Le BARDA (*Biomedical Advanced Research and Development Authority*) est l'autorité américaine responsable de la recherche et développement avancés dans le domaine biomédical

[13] Communiqué du 21 mars 2019

[14] Communiqué du 9 avril 2019

[15] Communiqué du 23 septembre 2019

[16] ESCPI Paris : École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris

[17] ANR : Agence Nationale de la Recherche

[18] Communiqué du 9 décembre 2019

[19] Communiqué du 11 mars 2020

[20] Molécules susceptibles d'avoir un intérêt

21 Communiqué du 13 mai 2019

études approfondies ont démontré que le Phytoène agissait au niveau cellulaire, là où se trouve le collagène, pour favoriser la régénération cellulaire et donc l'action anti-âge.

**Post clôture**, DEINOVE a lancé la production d'un nouveau lot de Phyt-N-Resist® pour répondre aux besoins de ses distributeurs et de ses futurs clients [22].
Phyt-N-Resist® a été échantillonné par près d'une centaine de marques cosmétiques et intégré dans diverses formules de soins, démontrant son potentiel sur plusieurs marchés stratégiques. Plusieurs projets de développement de produits cosmétiques intégrant le premier actif de DEINOVE à base de Phytoène sont en cours.

*Luminity®, nouvel actif propriétaire renforçant l'éclat et l'uniformité du teint*

DEINOVE avait annoncé fin 2018 le développement d'un nouvel actif propriétaire basé sur un caroténoïde inédit, le Neurosporène. Jusqu'alors inaccessible, ce nouveau caroténoïde possède des propriétés antioxydantes exceptionnelles. Des études *ex vivo* et cliniques ont démontré ses bénéfices en termes de vitalité de la peau, de luminosité et d'homogénéité du teint, des allégations particulièrement recherchées par l'industrie cosmétique.

Cet actif, baptisé Luminity®, a été présenté en avant-première au salon In-cosmetics Asia, 1er salon régional d'ingrédients cosmétiques [23], en novembre 2019, avant d'être officiellement lancé au niveau mondial en avril 2020 [24] (**Post clôture**). Le salon In-Cosmetics Global, initialement programmé début avril à Barcelone, a été annulé. Des moyens digitaux ont alors été mis en place pour la promotion de l'actif.

*Hebelys®, actif anti-âge pour peaux matures : son efficacité promue dans une revue de renom*

L'*International Journal of Cosmetic Science* a publié les résultats d'une étude sur les bienfaits de l'extrait de *Sphingomonas hydrophobicum*, le

principe actif d'Hebelys®, ingrédient cosmétique co-développé par DEINOVE et Greentech [25]

.

*BIOME Oléoactif, actif co-développé avec Hallstar France*

**Post clôture**, a été annoncé le lancement de BIOME Oléoactif®, le premier actif issu de la collaboration entre DEINOVE et Hallstar France (ex-Oléos) [26]

.

BIOME Oléoactif® est un principe actif produit à partir d'une bactérie extrêmophile rare que DEINOVE est parvenue à cultiver, et dont le potentiel est renforcé par la technique d'extraction originale développée par Oléos. Grâce à sa composition unique et originale en acides gras, complétée par d'autres lipides, BIOME Oléoactif® est un extrait postbiotique à effet prébiotique : il équilibre le microbiote cutané et maintient l'intégrité de la barrière épidermique.

*Projet de partenariat avec Sharon Laboratories27*

**Post clôture**, en février, DEINOVE a annoncé la signature d'un projet d'accord avec le groupe israélien Sharon Laboratories prévoyant la mise en place d'un partenariat de développement et de commercialisation d'une gamme de bioingrédients cosmétiques. La forte dégradation des conditions

[22] Communiqué du 22 janvier 2020

[23] Communiqué du 4 novembre 2019

[24] Communiqués des 19 février et 23 avril 2020

[25] Communiqué du 18 septembre 2019

[26] Communiqué du 18 mars 2020

[27] Communiqués des 6 février et 30 mars 2020

économiques liée à la pandémie de Covid-19 a généré trop d'incertitudes pour engager ce partenariat, et a conduit à l'arrêt des discussions.

*Accord de collaboration avec Dow pour le développement d'un nouvel actif cosmétique[28]*

DEINOVE a engagé en juin 2019 une collaboration avec Dow en vue de développer un nouvel actif cosmétique exclusif 100% naturel, issu de sa collection d'extraits bactériens. DEINOVE va concevoir et optimiser un procédé de production dédié, puis assurera la transposition industrielle et la fabrication de l'actif développé. Dow aura la responsabilité de qualifier plus avant l'actif cosmétique, l'intègrera à son portefeuille de produits et aura l'exclusivité commerciale au niveau mondial. La commercialisation est prévue courant 2021.

*Programme COLOR2B d'additifs pour la nutrition animale : avancement confirmé et perspectives[29]*

Le projet COLOR2B, mené en collaboration avec le groupe Avril, porte sur le développement d'un procédé de production d'ingrédients naturels pour l'alimentation animale. La souche retenue pour la production de ce nouvel ingrédient biosourcé a été évaluée lors d'une phase de tests visant à valider le dosage optimal et a démontré que l'ingrédient est compétitif par rapport aux produits de référence. L'étape suivante a été engagée pour développer une formulation conforme aux attentes réglementaires et industrielles.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2019

VARIATIONS DE PÉRIMETRE

En 2018, les comptes consolidés du Groupe étaient composés de :

- La société DEINOVE SA, dans les comptes de laquelle étaient inclus les flux financiers de la société BIOVERTIS à compter du 01/07/18, et ceux de la société DEINOBIOTICS à compter du 02/11/18 ;
- La filiale BIOVERTIS, en intégration globale à 100% du 23/05/18 au 30/06/18 ;
- La filiale DEINOBIOTICS, en intégration globale à 100% jusqu'au 01/11/18 ;
- La filiale MORPHOCHEM, en intégration globale à 100% à partir du 23/05/18.

Les comptes consolidés du Groupe DEINOVE en 2019 sont eux composés des comptes de la Société, ainsi que des comptes de la filiale MORPHOCHEM, détenue à 100%.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le Groupe a constaté 637 k€ de revenus d'exploitation sur l'exercice, comprenant d'une part le versement par Bpifrance de la subvention correspondant à l'atteinte de la 1ère étape-clé du programme AGIR pour un montant de 397 k€, et d'autre part des facturations liées aux accords collaboratifs de recherche avec des partenaires industriels dans les domaines de la cosmétique (159 k€) et de la nutrition animale (4 k€). Enfin, le montant des transferts de charges d'exploitation et d'avantages en nature constatés en 2019 s'élève à 77 k€.

28 Communiqué du 5 juin 2019

29 Communiqué du 11 juin 2019

En 2018, les produits d'exploitations s'élevaient à 759 k€, intégrant principalement les subventions liées au démarrage du programme AGIR (678 k€).

Durant l'exercice 2019, les dépenses opérationnelles du Groupe ont atteint 12,8 m€, dont 81% en activités de R&D. La variation nette des frais opérationnels entre 2018 et 2019 s'élève à +1.612 k€ (+14%). Les dépenses de sous-traitance et d'études externes ont progressé significativement, en lien avec l'avancée des prestations réalisées par les CRO accompagnant DEINOVE sur le projet DNV3837, tandis que les dépenses de personnel ont reculé, en lien avec l'évolution des effectifs : 60,0 équivalents temps plein (ETP) moyens en 2019 vs 62,0 en 2018.

RÉSULTAT NET

La perte nette consolidée de l'exercice s'élève à 10,2 m€. Elle intègre un résultat exceptionnel positif de

+65 k€ comprenant des produits exceptionnels à hauteur de 127 k€, et des charges exceptionnelles de 61 k€, dont 60 k€ liés à l'amortissement anticipé à la suite de la sortie d'une immobilisation incorporelle.

Le résultat financier négatif de -34 k€ est principalement constitué du résultat des transactions que DEINOVE réalise sur ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité, pour un montant net de -23 k€.

L'impôt sur les bénéfices comprend quasi exclusivement le Crédit Impôt Recherche. La créance du Groupe au titre de l'exercice 2019 a été estimée à 2.491 k€ (vs 1.997 k€ en 2018).

SITUATION FINANCIÈRE

Les besoins financiers de l'exercice ont principalement concerné les dépenses opérationnelles,

pour 10,9 m€ (hors dotations aux amortissements), auxquelles sont venus s'ajouter des investissements en équipements de laboratoire (loyers de crédit-bail inclus) pour 0,8 m€ et des remboursements partiels (exclusivement sur la partie non conditionnée) d'aides Bpifrance totalisant 0,2 m€. Sur la même période, le Groupe a reçu 1,5 m€ d'aides publiques au titre du programme AGIR, 2,5 m€ de CIR 2017 et 1,9 m€ de CIR 2018. DEINOVE a par ailleurs levé 1,1 m€ par le biais de la ligne de financement en fonds propres mise en place en novembre 2018 avec Kepler Cheuvreux. Enfin, au titre de la 1ère Tranche d'OCA souscrite par le fonds L1 Capital, DEINOVE a perçu un montant de 2,1 m€ (net). Au 31 décembre 2019, la position financière nette du Groupe s'élevait à +1.1 m€.

Postérieurement à la clôture, le Groupe a perçu 2,1 m€ au titre du CIR 2019 (via un préfinancement par Société Générale Factoring), 1,5 m€ de Bpifrance suite à l'atteinte de l'étape-clef 2 du PSPC AGIR, et 1,0 m€ (début avril) suite à la souscription de la 2ème Tranche d'OCA par ESGO Fund (L1 Capital). La position financière nette du Groupe au 31 mars s'élevait à +3.0 m€.

INFORMATIONS CORPORATE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration en date du 26 juin 2019 a pris acte :

- De la démission de M. Philippe POULETTY de son mandat d'administrateur avec effet le 20 mai 2019 ;

- De la démission de M. Christian PIERRET de son mandat de représentant permanent de la société TRUFFLE CAPITAL, administrateur, avec effet le 20 mai 2019 ;
- De la nomination par la société TRUFFLE CAPITAL de M. Philippe POULETTY en qualité de représentant permanent, en remplacement de M. Christian PIERRET, avec effet le 20 mai 2019 et pour la durée du mandat de la société TRUFFLE CAPITAL, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra courant de l'année 2022, et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Conseil d'administration en date du 3 décembre 2019 a pris acte de la décision de M.

Emmanuel PETIOT de démissionner de son mandat de Directeur Général de DEINOVE, et a décidé, en concertation avec M. Emmanuel PETIOT, que ses fonctions prendraient fin le 31 décembre 2019. Le Dr Charles WOLER, Président du Conseil d'administration de DEINOVE, a été nommé Directeur Général à titre provisoire, ce à compter du 1er janvier 2020. Ce même Conseil a également pris acte de la démission de M. Bernard FANGET de son mandat d'administrateur, et a coopté et nommé provisoirement, en remplacement, M. Emmanuel PETIOT, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit expirant à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Cette nomination sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire devant se tenir le 16 juin 2020.

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2019, le capital de la Société était composé de 18.029.958 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,40 Euro, dont 20.234 (soit environ 0,11% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux.

*Répartition du capital au 31 décembre 2019 – base non diluée*

**Actionnaires**

**Nombre d'actions**

**% de détention**

**Droits de vote**

%

Fonds gérés par Truffle Capital

1 385 637

7,69%

2 549 592

12,98%

Fonds gérés par TVM Capital

1 142 537

6,34%

1 142 537

5,81%

Fondateurs scientifiques

20 000

0,11%

40 000

0,20%

Management et administrateurs

73 140

0,41%

107 251

0,55%

Flottant

15 408 644

85,46%

15  809 292

80,46%

**TOTAL**

**18 029 958**

**100,00%**

**19 648 672**

**100,00%**

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au cours du 1er semestre 2019, le Conseil d'administration a constaté l'émission de 925.000 actions nouvelles au titre des lignes de financement en fonds propres Kepler Cheuvreux [30]

.

[30] Communiqués du 1er décembre 2014 et du 21 novembre 2018

Le 9 juillet 2019, la Société a conclu avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund un accord relatif à un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions représentant un emprunt obligataire d'un montant de 2.200.000 Euros pour la 1ère Tranche[31]. Dans ce cadre, au 31 décembre 2019, l'investisseur avait converti 103 OCA (sur un total de 220), donnant lieu à l'émission de 1.480.257 actions nouvelles.

Au total, 2.405.257 actions nouvelles ont donc été émises au cours de l'exercice 2019, soit une augmentation du capital social de 962.102,80 Euros. Au 31 décembre 2019, le capital de la Société était composé de 18.029.958 actions de 0,40 Euro de valeur nominale chacune.

COVID-19 – PERSPECTIVES 2020

A la date du présent communiqué, l'évolution de DEINOVE dans le contexte du Covid-19 a été la suivante :

 Depuis la mise en place des mesures de confinement sanitaire en France, le 17 mars 2020, l'ensemble des opérations de la Société ont été réorganisées afin de protéger la santé et la sécurité des collaborateurs, tout en maintenant l'avancement des programmes de recherche et le développement commercial. Une partie des salariés sont en télétravail ; des équipes restreintes poursuivent les opérations de laboratoire dans des conditions satisfaisantes. Il est probable que certains programmes de développement verront leur planning décalé (par exemple une étude d'efficacité d'un actif cosmétique sur volontaires pourrait être repoussée),

sans impact majeur sur l'avancement global.

 L'annulation d'In-Cosmetics Global, plus grand salon professionnel mondial des ingrédients cosmétiques, initialement programmé les 31 mars, 1er et 2 avril à Barcelone, a conduit à réajuster les opérations marketing de DEINOVE, avec le décalage d'un mois du lancement du nouvel ingrédient, Luminity ®. La stratégie de lancement est adaptée en étroite coordination avec les partenaires distributeurs. Des actions de communication spécifiques sont développées à destination des équipes commerciales et des prospects, avec un recours accru aux outils numériques. Toute la filière est impactée sur l'ensemble des marchés mondiaux et DEINOVE anticipe que les prochaines semaines ne seront pas des plus favorables au développement de nouveaux projets pour les marques cosmétiques, l'activité de leur laboratoire de formulation étant perturbée. Les grandes tendances du marché devraient toutefois se poursuivre : croissance de la consommation de produits cosmétiques portée par la croissance démographique, le vieillissement de la population et le développement des marchés asiatiques ; hausse de la demande pour des ingrédients d'origine naturelle ; recours accru aux biotechnologies… DEINOVE demeure confiant sur le potentiel de ses activités cosmétiques.

 Â Dans les activités antibiotiques, outre la poursuite des opérations de recherche du programme AGIR, l'essai clinique de Phase II testant DNV3837 dans les infections à *C. difficile* est toujours en cours. La situation sanitaire aux États-Unis pourrait certes avoir un impact sur la poursuite de l'essai dans les délais prévus, sachant qu'à ce jour un des sites cliniques très concerné par les patients Covid-19 n'est plus en mesure dans cette période d'inclure de nouveaux patients. Toutefois, les informations disponibles à ce jour ne remettent pas en cause l'étude. Le dossier est suivi de très près par l'équipe scientifique de DEINOVE et par le CRO Medpace.

[31] Communiqué du 9 juillet 2019

 La Direction financière étudie toutes les mesures permettant de préserver et de renforcer la trésorerie. Depuis début mars 2020, DEINOVE a ainsi sécurisé 4,6 m€ de financement via la validation de l'EC2 du programme AGIR, le préfinancement de la créance de CIR 2019 et l'émission d'une 2ème tranche d'OCA. Par ailleurs, malgré l'abandon du projet avec Sharon Laboratories, DEINOVE a conservé les 200 k$ perçus à la signature du *Memorandum of Understanding*
.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a défini trois grands objectifs : générer des revenus par la commercialisation des ingrédients cosmétiques, faire avancer le programme DNV3837 vers une Phase III et un possible contrat de licence, et maîtriser les charges d'exploitation pour conserver des marges de manœuvre financières.

Dans la configuration actuelle de ses projets, le Groupe considère qu'il dispose des ressources lui permettant de financer ses activités jusqu'au début du 2nd trimestre 2021, ce notamment en poursuivant l'utilisation de la ligne de financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions mise en place en juillet 2019.

Le rapport financier annuel 2019 est disponible à l'adresse suivante : http://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers

À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française, leader de l'innovation radicale, qui entend contribuer à relever les défis que représentent la résistance aux antibiotiques et la transition vers un modèle de production durable pour les industries de la nutrition et de la cosmétique.

DEINOVE a développé une expertise unique et exhaustive dans le domaine des bactéries rares qu'elle sait décrypter, cultiver, optimiser pour en révéler les possibilités insoupçonnées et ainsi leur faire produire à l'échelle industrielle des molécules biosourcées aux activités d'intérêt. A cette fin, DEINOVE constitue et documente depuis sa création une réserve inégalée de diversité biologique qu'elle exploite grâce à une plateforme technologique unique en Europe.

DEINOVE se développe dans deux domaines d'activité :

- **ANTIBIOTIQUES, anti infectieux de nouvelle génération** : un premier candidat-antibiotique, DNV3837, est désormais en Phase II. La Société poursuit également l'exploration systématique de la biodiversité pour alimenter son portefeuille en nouveaux leads, s'appuyant notamment sur des partenariats avec bioMérieux et Naicons (Programme AGIR

soutenu par Bpifrance).

- **BIOACTIFS, ingrédients actifs d'origine naturelle** avec la cosmétique comme premier marché. Le portefeuille compte quatre actifs innovants commercialisés, propriétaires ou développés en partenariat avec Greentech et Hallstar France, et plusieurs produits en développement.

Au sein du parc d'activités Euromédecine situé à Montpellier, DEINOVE emploie 60 collaborateurs, essentiellement des chercheurs, ingénieurs et techniciens, et a déposé plus de 350 demandes de brevets à l'international. La société est cotée sur EURONEXT GROWTH® depuis avril 2010.